

COMMUNE  
DE NYONS

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 mai 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 19  
Nombre de conseillers absents : 4  
Nombre de pouvoirs : 6  
Date de la convocation : 23 mai 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-NEUF MAI, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s :** M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Christian CARRERE - Mme Martine BERTHE - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

**Pouvoirs :**

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Virgile VAN ZELE  
Mme Odile PILOZ, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT  
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME  
M. Christian TEULADE, pouvoir à Mme Aurélie LOUPIAS  
M. Patrick CATHENOZ, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE  
Mme Monique BOTTINI, pouvoir à Mme Florence BOUNIN

**Excusés :** M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Yves RINCK - Mme Jocelyne AUDIBERT

**Absente n'ayant pas donné pouvoir :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme secrétaire de séance :** M. Didier ROUSSELLE

**2024 - 05 - 59 AFFAIRES FINANCIERES  
PROJET DE CREATION D'UN STADE D'ATHLETISME  
Approbation du plan de financement et des demandes de subvention**

**RAPPORTEUR : M. Pascal LANTHEAUME**

La commune de NYONS, dans le cadre de sa politique d'aménagement de la Ville, souhaite optimiser la qualité de ses infrastructures dans les domaines du sport et loisirs, de la santé, de l'enfance et de l'éducation. Elle projette de s'équiper d'un stade sécurisé en accès libre répondant aux besoins de la pratique de l'athlétisme pour des publics très variés : enfants, collégiens, lycéens, adultes ainsi que pour les organismes institutionnels (gendarmerie, pompiers...) et fédéraux (clubs).

Ce stade d'athlétisme comprendrait une piste de 250 m et des espaces de courses, de sauts et de lancers, permettant de répondre parfaitement aux préconisations actuelles, pour les pratiques scolaires et fédérales.

Il sera conforme aux prescriptions de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) qui a validé le projet municipal d'infrastructures permettant la pratique de l'athlétisme pour tous.

Un bâtiment sera associé au stade pour les besoins d'accueil du public (sanitaires, douches, rangements, bureaux...) ainsi que pour les besoins fonctionnels en vue d'un classement départemental de l'installation au niveau de la Fédération Française d'Athlétisme.

.../...

R

Le plan de financement est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

| DEPENSES H.T.  | RECETTES   |
|--|--|
| <b>Coût de la Maîtrise d'œuvre et études :</b><br>- Maîtrise d'œuvre (taux de 6.66%) : .....83 300 €<br>- Mission pré-étude, topographique : .....6 630 €<br>- Mission pré-étude géotechnique : .....4 900 €<br>- Contrôle technique (taux de 0.80%) : .....10 000 €<br>- SPS (taux de 0.55%) : .....6 875 €<br><br>Soit 111 705 € | - DETR / DSIL 2025 (25%) : .....340 426 €<br>- Région Auvergne-Rhône-Alpes (3.6 %) : .....49 021 €<br>- Département : (21.4%) ..... 291 405 €<br>Bonification PVD (10%) ..... 136 171€ |
| <b>Coût des Travaux :</b><br>. Stade d'athlétisme et équipements : .....800 000 €<br>. Locaux constructifs : .....250 000 €<br>. Aménagement extérieurs Espaces verts : ..200 000 €<br><br>Soit 1 250 000 €  | - Agence Nationale du Sport, dispositif « équipements structurants 2024-2026 (20%) : .....272 341 €<br>- Autofinancement Ville de Nyons : (20%) .....272 341 €                         |
| <b>1 361 705 €</b>   | <b>1 361 705 €</b>   |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE

POUR : 25  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER ce projet, le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département et de l'Agence Nationale du Sport.

Didier ROUSSELLE  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS

